



Camping la Mouette Cendrée
CD 19 - LES MALÉCOTS 85520 SAINT-VINCENT-SUR-JARD
Tél. 02 51 33 59 04 • Fax 02 51 20 31 39
E-mail : camping.mc@orange.fr

Précisez votre choix d'une croix :

Emplacement aménagé d'une location (A)

- Bungalow toilé 4p.
- Bungalow toilé 5p.
- Lodge junior 4p.
- Lodge 5p.
- Mobil-home confort 3/4p.
- Coco sweet 4p.
- Mobil-home terrasse intégrée 4p.
- Mobil-home Grand confort + terrasse 4p.
- Mobil-home avant 2001 4/6p.
- Mobil-home + terrasse 4/6p.
- Mobil-home 6/8p.
- Mobil-rideau

Emplacement nu (B)

- Caravane
longueur :
- Tente
- avec électricité
- sans électricité

Accueil ouvert du 1er avril au 30 juin et du 1 septembre au 30 septembre
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30 du 1er juillet au 31 août de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 20h

Contrat de location La Mouette Cendrée

Entre les soussignés, est convenue, aux conditions générales stipulées au verso, la location d'un emplacement de camping pour les dates fixées comme suit :

IDENTIFICATION DU PRENEUR

NOM (M. ou Mme) :

Prénom : Nationalité :

Tél. : Profession :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Immatriculation de votre véhicule :

Type d'animal :

N° de tatouage : Vacciné le :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location d'un emplacement au verso et m'y conformer. Je vous transmets les deux imprimés remplis et signés auxquels je joins euros (à titre d'arrhes à valoir sur mon séjour plus les frais d'enregistrement).

Fait à, le

Signature du gestionnaire :

**Accompagnants
Adultes et Enfants**

NOM	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....

**Dates du Séjour
(A) (B)**

Arrivée le après 16h
Départ le avant 10h
Total des nuitées du séjour :

Signature du preneur (précédée de la mention "lu et approuvé"):

Conseils pratiques

- 1 **Choisissez** votre location après avoir lu les conditions générales ci-dessous.
- 2 **Remplissez** le contrat de location entièrement.
- 3 **Adressez-nous** le contrat signé, accompagné de votre règlement soit :
Camping de la Mouette Cendrée : 110 € pour un emplacement aménagé d'une location
ou 65 € pour un emplacement nu.
- 4 Nous vous adresserons un exemplaire du contrat signé dans les plus brefs délais.
Le contrat ne devient définitif que lors de la réception par vos soins
du contrat signé par le camping.

Conditions générales de location d'un emplacement aménagé d'une location

- Toute demande de location sera accompagnée d'une somme de 110€ dont 30€ de frais d'enregistrement.
- La totalité du séjour réservé est payable soit le jour de la prise de possession des lieux loués, soit 30 jours avant la date d'arrivée prévue au contrat avec une ristourne de 2 % sur le montant du séjour. En cas de désistement au moins 30 jours avant la date prévue d'arrivée et sur présentation de justificatif valable, les ahrrs sont remboursées ; passé ce délai, les ahrrs versées restent acquises au camping.
- Un dépôt de garantie de 280€ sera requis avant le séjour via Swikly (un lien vous sera transmis dans le courriel de confirmation de réservation).
- Les locations s'effectuent le samedi de l'arrivée à partir de 16h au samedi du jour du départ avant 10h.
- Le nombre d'occupants mentionné dans le descriptif des locations est un nombre maximum. Aucune personne (adulte ou enfant) supplémentaire ne sera admise dans les locations, même temporairement. Les personnes mineures non accompagnées de leur représentant légal ne sont pas admises à séjourner sur le terrain de camping.
- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder celle-ci à un tiers.
- Toute modification aux conditions particulières mentionnées au recto devra être signalée au plus tard le jour de l'arrivée.
- En cas de déclaration inexacte du preneur, notamment sur son identité ou sur l'identité des personnes prévues aux conditions particulières, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur à titre de dédommagement.
- Les locations sont équipées du matériel de cuisine et de literie. Les oreillers et les couettes sont fournis.
- Tout retard éventuel par rapport à la date d'arrivée prévue au recto devra être signalé au camping. Le camping se réserve le droit de disposer comme bon lui semble de la location au cas où un retard de 24 heures ne lui aurait pas été signalé.

Conditions générales de location d'un emplacement nu

- Toute demande de location au camping La Mouette Cendrée sera accompagnée d'une somme de 65€ dont 30€ de frais de réservation.
- La totalité du séjour est payable le jour de la prise de possession de l'emplacement. En cas de désistement au moins 30 jours avant la date prévue d'arrivée et sur présentation de justificatif valable, les ahrrs sont remboursés ; passé ce délai, les ahrrs versées restent acquises au camping.
- Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé et ceci, quelle qu'en soit la raison.
- Le nombre maximum d'occupants par emplacement loué est de six. Aucune personne (adulte ou enfant) supplémentaire ne sera admise sur l'emplacement, même temporairement. Les personnes mineures non accompagnées de leur représentant légal ne sont pas admises à séjourner sur le terrain de camping.
- Les horaires de location d'emplacement sont les suivants : arrivée après 14h ; départ avant 10h.
- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder celle-ci à un tiers.
- Toute modification aux conditions particulières mentionnées au recto devra être signalée au plus tard le jour de l'arrivée.
- En cas de déclaration inexacte du preneur, notamment sur son identité ou sur l'identité des personnes prévues aux conditions particulières, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur à titre de dédommagement.
- Tout retard éventuel par rapport à la date d'arrivée prévue au recto devra être signalé au camping. Le camping se réserve le droit de disposer comme bon lui semble de la location au cas où un retard de 24 heures ne lui aurait pas été signalé.